

PME L'Europe sur le terrain

Haut-fonctionnaire à la Commission européenne, à Bruxelles, Antonio Paparella passe la semaine en immersion au sein d'une PME de plomberie-sanitaire mulhousienne, la société Di Giusto.

L'image du technocrate européen reclus dans sa tour d'ivoire à Bruxelles, coupé des réalités du terrain ? Antonio Paparella s'amuse du cliché : « Ma présence ici prouve qu'on s'intéresse de près aux entreprises. Et on rencontre souvent les organes qui les représentent », sourit cet administrateur à la direction générale « Entreprise » de la Commission européenne, à Bruxelles, où il est spécialisé dans les politiques en direction des entreprises du bâtiment.

19 salariés

Pour mieux apprécier les problèmes spécifiques des PME et évoquer sur le terrain les politiques et programmes européens qui leur sont destinés, la Commission a choisi cette année une cinquantaine de petites et moyennes sociétés de divers secteurs et pays de l'Union pour envoyer ses fonctionnaires en immersion. C'est dans ce cadre qu'Antonio Paparella passe cette semaine en France, à Mulhouse, accueilli - à bras ouverts - au sein de l'entreprise Di Giusto, avec un copieux programme : visite de chantier, échanges avec le personnel et la direction, rencontres avec la CCI et la chambre de métiers...

Créée en 1981, installée à Dornach, la société Di Giusto emploie 19 personnes, dont trois apprentis. Lauréate de nombreux prix ou trophées, cette PME innovante de sanitaire, zinguerie et chauffage s'est spécialisée dans les salles de bain clé en main et les énergies renouvelables, a expliqué mercredi Maurice Di Giusto, le p.-d.g, en accueillant la presse au côté de M. Paparella.

Les deux hommes partagent ainsi, outre leurs racines italiennes, un intérêt commun pour les économies d'énergie et les énergies propres, puisqu'avant d'entrer à la Commission en 1996, Antonio Paparella a longtemps travaillé comme consultant dans ce secteur.

TVA à 5,5 %, libéralisations des marchés de l'énergie, environnement, libre circulation des prestataires de services... Les sujets d'échanges entre le dirigeant mulhousien — très impliqué notamment au sein de la Capeb (la Confédération des artisans et des petites entreprises du bâtiment) — et son hôte bruxellois ne manquent pas. « Les entreprises sur le terrain ont besoin d'être accompagnées pour appliquer la réglementation européenne », a souligné M. Di Giusto, estimant que l'impact des réglementations européennes et de leurs déclinaisons nationales sur les PME n'était souvent pas pris en compte. Donner aux PME les moyens de mieux faire entendre leur voix auprès des décideurs européens : c'est aussi l'appel lancé par Dominique Vincent, secrétaire général de l'Union des corporations artisanales de Mulhouse. « Je suis sidéré de voir la faiblesse de la représentation française à Bruxelles », a plus généralement relevé Jean-Pierre Lavielle, le président de la CCI Mulhouse Sud Alsace.

Simplifier

Antonio Paparella a pris bonne note. Il a de son côté mis en avant le renforcement des instruments financiers européens d'aide aux PME (1 milliard d'euros dégagé pour 2007-2013, contre 510 millions pour 2001-2006) et la volonté de simplification réglementaire de la Commission européenne.



Maurice Di Giusto accueille cette semaine au sein de sa PME mulhousienne Antonio Paparella, haut-fonctionnaire à Bruxelles. Photo Jean-Paul Domb